06 72 09 69 52
hello@imi-executive-solutions.com
www.imi-executive-solutions.com

COMPTABILITÉ

Formation Pack CAC – 20 h par an

Réf. 9ebb5211-bd6f-43ff-bd6e-183a8fdc784a

Pack de 20 heures de formation annuelle pour commissaires aux comptes, répondant à l'exigence de 120 heures sur 3 ans fixée par le Code de commerce.

Modalités disponibles

- Distanciel
  Durée: 20 h · 3 j · Formation à distance et classes virtuelles
  Lieu: À distance

Objectifs de la formation

- Actualiser ses connaissances en normes d'audit et en réglementation applicable
- Maîtriser les évolutions du cadre légal et déontologique de la profession
- Appliquer les techniques de contrôle et de vérification dans les missions de commissariat aux comptes
- Identifier les risques et adapter sa démarche d'audit aux situations rencontrées
- Préparer sa déclaration annuelle d'heures auprès du H3C

Programme détaillé

01 Normes et cadre réglementaire

— Évolutions du Code de commerce et des textes applicables aux commissaires aux comptes
— Normes d'exercice professionnel et référentiels d'audit
— Obligations déontologiques et indépendance du commissaire aux comptes

02 Techniques d'audit et de contrôle

— Méthodes de collecte et d'analyse des éléments probants
— Contrôle des comptes annuels et consolidés
— Détection des anomalies et appréciation des risques

03 Missions spécifiques et situations particulières

- Interventions connexes et diligences directement liées
- Audit des entités soumises à des réglementations sectorielles
- Gestion des situations de crise et communication avec les organes de gouvernance

04 Déclaration et suivi du quota d'heures

- Modalités de déclaration des heures de formation au H3C
- Respect du seuil de 20 heures par an et du total de 120 heures sur 3 ans
- Organisation de son parcours de formation et anticipation des échéances

Compétences acquises

Maîtrise des normes d'audit

Appliquer les normes d'exercice professionnel et les référentiels en vigueur dans les missions de commissariat aux comptes.

Analyse des risques

Identifier et évaluer les risques d'anomalies significatives dans les comptes audités.

Déontologie et indépendance

Respecter les obligations déontologiques et maintenir l'indépendance dans l'exercice des missions.

Techniques de contrôle

Mettre en œuvre les procédures de vérification et collecter les éléments probants nécessaires.

Veille réglementaire

Suivre les évolutions normatives applicables à la profession de commissaire aux comptes.

Gestion du quota de formation

Organiser son parcours de formation et déclarer ses heures dans les délais impartis.

Public et prérequis

Public visé

Commissaires aux comptes inscrits, Commissaires aux comptes associés, Commissaires aux comptes exerçant en cabinet, Professionnels soumis au quota de 120 heures sur 3 ans

Prérequis

Être commissaire aux comptes inscrit.

Informations pratiques

Durée : 20 h

Délai d'accès : 25 jours après la validation de la commande

Tarif : sur devis. Contactez-nous pour obtenir un devis adapté à vos besoins.

Méthodes pédagogiques mobilisées

Formation à distance · Séquences en classe virtuelle · Supports pédagogiques · Quiz d'évaluation en fin de formation · Attestation de formation remise à l'issue

Modalités d'évaluation

Quiz d'évaluation des acquis en fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Notre organisme de formation s'engage à accueillir et accompagner les personnes en situation de handicap. Notre référente handicap Lorène Travaux est disponible pour étudier avec vous les adaptations pédagogiques, techniques ou logistiques nécessaires avant toute inscription. Contactez-nous : hello@imi-executive-solutions.com ou 06 72 09 69 52.

Votre conseiller en formation

Nos conseillers sont à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet de formation.

Téléphone : 06 72 09 69 52

E-mail : hello@imi-executive-solutions.com

Organisme de formation

IMI Executive Solutions (IT MANAGEMENT INSTITUTE), 417 rue Saint-Yves, 56580 Crédin. SIRET 98459231100018.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53 56 10296 56 auprès du préfet de la région Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Certification Qualiopi : certificat n° 24FOR01684.1 délivré par QUALITIA Certification, valable du 20/08/2024 au 19/08/2027, au titre des actions de formation, des bilans de compétences et des actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience.

Fiche de la formation : https://www.imi-executive-solutions.com/formation/comptabilite/pack-cac-20-h-par-an

Programme généré le 20/11/2026.